COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

Du 17 octobre 2013

n° 5

page 1/2

RAPPORTEUR: Madame Maryse LAVRARD

<u>OBJET</u>: Marchés à bons de commande des contrats d'assurances – Attribution des lots.

Mesdames, Messieurs,

La commune de Châtellerault a actuellement en cours cinq contrats d'assurances dont le terme était le 31 décembre 2014.

Toutefois, pour faire suite à une lettre d'observation de la Sous-Préfecture de Châtellerault concernant un avenant au contrat "dommages aux biens", l'engagement avait été pris en 2012, de procéder au renouvellement de ces contrats afin de conclure des marchés à bons de commande à compter du 1er janvier 2014.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été engagée en début d'année 2013.

Ces cinq marchés, d'une durée de 4 ans, portent sur les garanties souscrites dans le cadre de la responsabilité civile générale, du domaine immobilier, du parc automobile, de la prévoyance statutaire, de la protection juridique.

Le cabinet de conseil en assurances, AUDIT Assurances, retenu pour accompagner la collectivité dans cette procédure, a analysé les propositions des candidats qui ont été présentées lors de la commission d'appel d'offres d'attribution du 17 octobre 2013.

* * * * *

VU le Code des marchés publics,

VU l'article L 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'obligation faite à la commune par le contrôle de légalité de souscrire en assurance des marchés à bons de commande.

CONSIDERANT les choix, après examen des offres, de la commission d'appel d'offres réunie le jeudi 17 octobre 2013,

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

Du 17 octobre 2013 n° 5

Le conseil municipal, ayant délibéré autorise monsieur le maire ou son représentant à signer, avec les candidats attributaires des lots, tous les marchés suivants et toutes les pièces relatives à leur exécution :

lot n° 1 Responsabilité civile générale

SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT

Offre de base sans franchise

Taux d'appel de cotisation de 0,22 % de la masse salariale pour un montant Prévisionnel du marché de 25 892,34 € T.T.C.

lot n° 2 Dommages aux biens et risques annexes

SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT

Offre de base avec franchise de 3 000 €

Taux d'appel de cotisation de 0,66 € / m² pour un montant prévisionnel du marché de 94 083,15 € T.T.C.

lot n° 3 Automobile et risques annexes

SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT

Offre de base avec formule 1 en franchise (-3,5 T 150 €, +3,5 T 500 €, cyclos 75 €, franchise maximum par évènement 2 500 €)

Montant prévisionnel du marché de 51 542,90 €

lot n° 4 Prévoyance statutaire

BRETEUIL ASSURANCES COURTAGE Technoparc Futura 62400 BETHUNE GENWORTH Assurances 40-42 rue de la Boétie 75008 PARIS

Offre de base formule décès et frais de soins accidents du travail et maladies professionnelles

Taux d'appel de cotisation 0,52 % de la masse salariale des agents CNRACL pour un montant prévisionnel du marché de 53 692 € T.T.C

lot n° 5 Protection juridique

lot déclaré sans suite

Les dépenses correspondantes seront imputées aux différentes sous fonctions des lignes budgétaires 616 / 2400 et 6455 / 2220 des budgets principal et annexes des exercices 2014 à 2017.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de CHATELLERAULT
Transmis à la sous préfecture, le 22/10/2013 n° 6771
Publié au siège de la mairie, le 21/10/2013

Pour ampliation, Pour le président et par délégation, La responsable du service juridique Nadège GROLLIER

page 1/2